

BURE AU NATIONAL

52 rue de Dunkerque 75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20 Fax. 01.44.53.01.14

<u>snapatsi@snapatsi.fr</u>



Retrouvez-nous sur le web

www.snapatsi.fr

Campagne de Mobilité

La circulaire relative à la campagne de mobilité 2021 pour les filières administrative, technique, SIC, sociale et sécurité routière est parue.

Le SNAPATSI décrypte pour vous les points importants et les dates à retenir.

LES DATES IMPORTANTES :

- Jusqu'au 31 janvier 2021 : Mobilité au fil de l'eau.
- A compter du 1er mars 2021 et jusqu'au 1 juillet 2021 : La campagne nationale de mobilité sera « classique » concernant les postes vacants et susceptible d'être vacants.

La prise de fonction des agents aura lieu le <u>1er septembre 2021</u>.

Durant cette période, seuls les emplois faisant l'objet d'une substitution en PN ou GN, les emplois à forte responsabilité (EFR CAIOM ou non), les emplois CAIOM Tremplins et les emplois

fonctionnels (Techniques et SIC) pourront encore bénéficier de la mobilité au fil de l'eau.

A compter du 1 juillet 2021 :

Nouvelle campagne au fil de l'eau pour tous.

La prise de fonction sera possible <u>à partir du 1er octobre</u>.





Campagne de Mobilité 2021, suite...

Modalités d'organisation de la campagne classique

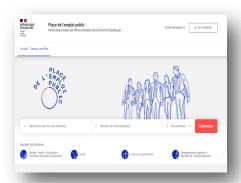
La campagne de mobilité dite classique qui débutera le 1 mars 2021, concernera les postes vacants et susceptibles d'être vacants et elle se déroula en 3 étapes.

1 - La publication des fiches de poste vacant ou susceptible d'être vacant

⇒ A compter du 19 mars jusqu'au 23 avril :

Les fiches de postes seront publiées sur Place Emploi Public (PEP) et Mob-MI.

Durant cette période, les candidats peuvent déposer leur candidature sur Mob-Mi ou sur la PEP et prendre l'attache du service recruteur pour un éventuel entretient.





Les postes qui n'auront pas été pourvus pendant la campagne au fil de l'eau pourront être publiés lors de cette campagne classique.

2 - La validation des mobilités par la DRH

La DRH étudiera chaque candidature ainsi que les choix transmis par les services recruteurs et validera ou non les mobilités demandées par les agents.



- ⇒ A compter du 26 avril : Envoi des candidatures aux services recruteurs.
- ⇒ **Jusqu'au 12 mai :** Les services recruteurs devront retourner leurs choix de candidat(s) à la DRH.
- ⇒ A compter du 15 juin : Les résultats seront consultables sur le site Intranet de la DRH.

3 - L'affectations des agents recrutés

Les affectations se feront au 1er septembre 2021.



Campagne de Mobilité 2021, suite...

Dépôt des candidatures

Pour rappel, les agents auront jusqu'au 23 avril 2021 pour postuler et déposer leur candidature sur Mob-Mi ou Place Emploi Public.

Procédure de dépôt de candidature sur Mob-MI :

- 1. Les agents doivent identifier les postes susceptibles de les intéresser.
- 2. Les agents prennent contact avec les services recruteurs.
- 3. Les agents remplissent le formulaire de mobilité (ci-joint) avec l'avis du supérieur hiérarchique.
- 4. Les agents créent un « espace candidat » sur l'application Mob-M et postulent sur chaque poste sélectionné :
 - Renseigner les informations demandées (avis hiérarchique, etc)
 - Pour chaque poste, joindre le formulaire de mobilité, un CV, les pièces demandées, etc.

Si vous faites une demande de mobilité, n'hésitez pas à contacter votre délégué SNAPATSI qui pourra vous conseiller et suivre l'avancée de votre dossier.

RETROUVEZ LA CIRCULAIRE ET SES ANNEXES SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.SNAPATSI.FR

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- FORMULAIRE UNIQUE DE DEMANDE DE MOBILITE INTERNE, MUTATION, ACCUEIL EN DETACHEMENT ET DEMANDE DE REINTEGRATION POUR LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX, SIC ET SECURITE ROUTIERE

- FORMULAIRE UNIQUE DE PRIMO RECRUTEMENT, DE MOBILITE, OU DE RENOUVELLEMENT POUR LES PERSONNELS CONTRACTUELS

Catégorie A	Catégorie B 🛚	Catégorie C 🗆		
(sauf détachement CAIOM) Ou équivalent contractuel	Ou équivalent contractuel	Ou équivalent contractuel		
	VOTRE SITUATION			
MATRICULE DIALOGUE : (si vous en avez un)				
NOM PATRONYMIQUE :	PRENOM :			
Situation familiale : Célibataire ☐ Marié(e) ☐ PAC	CS □ Divorcé(e) □ Veuf (ve) □	Vivant maritalement □		
Nombre d'enfants à charge :				
Profession du conjoint : Secteur : privé ☐ public ☐ (préciser : Etat ☐ - Territoriale ☐ - Hospitalière ☐ - Entreprise publique ☐)				
Adresse du domicile familial :				
Téléphone personnel*: Courriel personnel : * Renseigner obligatoirement au moins un Adresse professionnelle : Téléphone*: Courriel professionnel :	numéro de téléphone			
SITUATION ADMINISTRAT	IVE DE L'AGENT (à remplir o	<u>obligatoirement)</u>		
CORPS (Niveaux pour les con				
Mode d'accès dans le corps : Concours externe □ - Concours	interne □ - Recrutement sans con n □ - Autre □	ncours □ - Emploi réservé □ -		
GRADE :	Echelo	on :		
POSITION ADMINISTRATIVE : Activité □ - Disponibilité □ - Détachement □ - Mis à disposition □ - DTAS □ - Congé parental □ - Congé formation □ - CLM/CLD □				

AFFECTATION .	ACTUELLE :				
Adresse de l'affec	tation actuelle :				
Depuis le :					
Depuis ie .					
	s :				
Depuis le :					
Administration ac	лиене :				
Nom, téléphone et	courriel de votre gesti	onnaire RH :			
		ILITÉ DES IPCSR ET DPCSR duite ou la formation de moniteur* :	OUI NON		
vous avez prauque, a	a title prive, i ecole de colk	date of la formation de mometa .	OOI NON		
1	au				
	e ou candidature incompatible ne				
	VOS CH	OIX (5 vœux maximum)			
DEPARTEMENT	SERVICE	Intitulé du poste	N° de fiches de poste		
ou VILLE	2211122		Format MOB-MI ou PEP (2020)		
, in the second			(2020)		
			-		
	RAISONS ET MOTI	VATIONS DE VOTRE DEMA	NDE		
(Ne cocher qu'une	seule case)				
☐ Restructuration de services visée à l'article 62 bis de la loi n°84-16 FPE modifiée					
☐ Fonctionnaire en situation de handicap relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°,					
4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail, au titre de l'article 60 de la loi n°84-16					
modifiée FPE du 11 janvier 1984 ☐ Rapprochement de conjoint ou titulaire de PACS, au titre de l'article 60 de la loi n°84-16 modifiée					
FPE du 11 janvier 1984					
☐ Centre des intérêts matériels et moraux, au titre de l'article 60 de la loi n°84-16 modifiée FPE du					
11 janvier 1984	11 janvier 1984 Rapprochement familial/raisons sociales				
☐ Kapprochemen	n rammual/taisons sociale	:3			
NOM - PRENOM:					

☐ Convenances personnelles ou professionnelles ☐ Autres - préciser :				
Informations complémentaires :				
Nombre de demandes précédentes :				
SIGNATURE DE L'AGENT :				
FAIT A: LE:				
Pièces à fournir à l'appui de toutes les demandes de fonctionnaire : - un curriculum vitae (2 pages maximum) ou rapport de synthèse retraçant le parcours professionnel (IPCSR/DPCSR) - tout document justificatif d'une situation particulière et permettant de motiver votre demande (ex. : copie de bail, certificat médical, attestation d'emploi du conjoint, PACS, tous justificatifs dans le cadre du CIMM) - rapprochement de conjoint : les justificatifs de domiciles séparés, l'attestation d'emploi du conjoint ne faisant pas l'objet d'une demande de mutation - le cas échéant l'arrêté correspondant à toute situation particulière (si vous êtes déjà mis à disposition, en détachement, disponibilité, congé parental, congé de longue maladie) Pièces à fournir en sus dans le cadre d'un détachement, d'une mutation d'un attaché dans le cadre du CIGEM ou d'une mutation d'un ingénieur SIC affecté hors ministère de l'intérieur : - dernier arrêté de promotion d'échelon - état des services - le cas échéant, une attestation précisant la date de la dernière indemnisation des frais de changement de résidence				
Pièces à fournir à l'appui de toute demande de contractuel (mobilité, renouvellement ou recrutement): - un curriculum vitae (2 pages maximum) Pièces à fournir en sus à l'appui d'une demande de primo-recrutement: - copie des diplômes - pour un salarié: les six dernières fiches de paye et les fiches de paye faisant apparaître les primes exceptionnelles perçues au cours des 12 demiers mois et les dernières contrats ou avenants - pour un auto-entrepreneur: avis d'imposition, extrait KBIS Attention: dans le cadre d'un primo-recrutement, ces pièces seront demandées expressément si votre candidature est retenue. Dans un premier temps, seul le présent formulaire renseigné et le CV sont nécessaires.				
AVIS MOTIVE DE L'AUTORITE HIERARCHIQUE DIRECTE				
Souhaitez-vous le remplacement de l'intéressé(e) ? NON ☐ OUI ☐ Si oui, n'oubliez pas de faire créer la DAR correspondante				
SIGNATURE:				
FAIT A: LE: NOM - PRENOM:				

AVIS MOTIVE DU RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES (uniquement pour les agents hors ministère de l'intérieur)

(rectorat pour les agents exerçant au ministère de l'éducation nationale, directions des ressources humaines des autres ministères ayant adhéré au CIGeM, services RH compétents pour les agents des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière,...)

☐ FAVORABLE	☐ DEFAVORABLE
FAIT A: LE:	SIGNATURE :